

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

Nombre de conseillers
- en exercice : 33
- présents : 27
- ayant pris part au vote : 32
- procurations : 5

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

L'an deux mille dix-sept et le 8 novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 02 novembre, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

Etai^{ent} présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, Mme BRIGITTE BEC, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M. FREDERIC BAMIERE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE M. DOMINIQUE GIRONNET, MME NATHALIE GAUVRIT, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, M. DENIS MOLET, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. NICOLAS COSTES

☎ 05.62.89.22.89

Etai^{ent} absents excusés ayant donné procuration : MME MICHELE CHAVE (Pouvoir donné à M. YVAN NAVARRO), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. GILLES HOURQUET (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN), M. ERWAN DANIEL (Pouvoir donné à MME. ELISABETH ATTELAN)

Etai^t absente excusée : MME ISABELLE SEROR

KATY COLDER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2017/99

Objet : Convention de partenariat pour l'Emploi avec Pôle Emploi

Monsieur Le Maire rappelle que, par délibération en date du 28 octobre 2015, le Conseil Municipal a approuvé la signature d'une convention cadre de partenariat pour l'emploi avec Pôle Emploi, pour permettre une bonne coordination entre les agences locales et la Maison de l'Action Sociale et de L'Emploi.

Cette convention a été renouvelée jusqu'au 28 octobre 2017 par avenant, adopté en séance du Conseil Municipal du 09 novembre 2016.

Cette convention ne pouvant dépasser une durée de 2 ans à compter de la date d'effet du 28 octobre 2015, Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal une nouvelle convention de partenariat avec Pôle Emploi jusqu'au 8 novembre 2018.

Décision

Le Conseil Municipal,

-Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Envoyé en préfecture le 14/11/2017
Reçu en préfecture le 14/11/2017
Affiché le **14 NOV. 2017**
ID : 031-213105612-20171114-D2017_99_2-DE

Article 1

A l'unanimité,

- D'adopter la convention de partenariat pour l'Emploi avec Pôle Emploi jusqu'au 08 novembre 2018.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRE**

Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro



- Transmis le **14 NOV. 2017**
- Affiché le **14 NOV. 2017**